



Extrait de délibération

Identifiant
2019-03-13

Comité syndical 11 mars 2019 – Parthenay

L'An Deux Mille dix neuf le onze mars à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

M. Jean-Claude Guérin a été désigné secrétaire de séance.

Date de la convocation : 5 mars 2019

Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants

Présents : 17 titulaires / 0 suppléant

Absents, excusés : 14 titulaires / 31 suppléants

Votants : 17

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	NOLOT Monique, BIRONNEAU Pascal	FOUILLET Olivier, COIFFARD Jean-François,		
Parthenay-Gâtine	BELY Françoise, CUBAUD Olivier, DUFOUR Jean-Paul, GAILLARD Didier, BOUCHER Hervé-Loïc, DIEUMEGARD Claude, GUERIN Jean-Claude, LARGEAU Béatrice, ALBERT Philippe	BRESCIA Nathalie, GILBERT Véronique, De TALHOUET ROY Hervé, ROUVREAU Laurent , BERGEON Patrice		
Val de Gâtine	BARANGER Johann, CHAUSSERAY Francine, DOUTEAU Patrice, OLIVIER Pascal, BOUJU Gilles, CANTET Jean-Paul	RIMBEAU Jean-Pierre, GUERIT Jean-Philippe, BASTY Jean-Pierre, EVRARD Elisabeth , LEMAITRE Thierry, MINEAU Nadine, MORIN Joël		

Tourisme : Création d'un circuit Terra Aventura

L'appel à candidature 2019 a été lancé fin d'année 2018 pour proposer de nouveaux circuits Terra Aventura (géocaching) en Nouvelle-Aquitaine. L'engouement pour ce jeu s'est confirmé en 2018 avec une augmentation du nombre d'équipes de 138 % et du nombre de découvertes de 185 %. Cela représente 720 000 joueurs et 160 000 découvertes de cache. Cette montée en puissance devrait se confirmer sur 2019, notamment dans les départements récemment rentrés dans le dispositif. Le Département des Deux-Sèvres a affirmé son soutien au concept en payant les droits d'entrée annuels au dispositif (7000 €) pour les Deux-Sèvres permettant aux territoires de maintenir les circuits en place et d'en proposer des nouveaux.

En Gâtine, sur les 3 circuits existants, il a été recensé en 2018 en moyenne **450 découvertes** par circuit ce qui représente plus de **2 300 joueurs** sur chaque parcours.

Afin d'assurer une présence géographique du concept équilibrée sur le territoire, de capter le bassin historique des joueurs et de bénéficier de la fréquentation des circuits du Haut Val de Sèvre et du Pays Mellois, le groupe tourisme souhaite proposer un circuit sur le site de Bois Pouvreau à Ménigoute. Ce circuit serait lié au FIFO avec une sortie prévue sur les vacances de la Toussaint, permettant de le mettre en avant et d'en assurer en exclusivité la promotion sur le festival.

Ce circuit est créé en collaboration avec les services de la Communauté de Communes Parthenay Gâtine qui assure les frais d'entretien du circuit et la maintenance du parcours. Les frais de création sont supportés par le Pays sur le budget tourisme (forte augmentation des coûts en 2019 en raison de l'application de la TVA sur le dispositif). Budget pour le PETR : 2 130 € TTC pour un circuit (1 980 € de création et 150 € de frais de déplacement)

Une convention sera à signer entre le Comité Régional du Tourisme, le PETR du Pays de Gâtine et la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine pour la mise en place et l'entretien de ce circuit.

Une convention de partenariat tripartite entre le Comité Départemental, le PETR du Pays de Gâtine et la

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine pourra également être proposée. Elle pose les rôles et engagement de chacune des parties sur ce projet.

Le Comité Syndical autorise le Président à :

- **signer les conventions de partenariat.**
- **à engager les moyens humains, techniques et financiers nécessaires pour la mise en place de ce circuit.**

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD